



Pension de reversion pour une veuve algérienne

Par joulaille

Bonjour,

Je cherche des informations au sujet du droit pour un étranger algérien à la pension de reversion.

Je vous explique: Mon beau-père, décédé en 2011, avait travaillé en France quelques mois dans le bâtiment. Il touchait une retraite d'un montant d'environ 250 euros. Ma belle-mère, qui a été marié avec depuis l'âge de 16 ans, réside actuellement chez nous en France. Elle touche actuellement une pension de reversion d'un montant de 25 euros. Cela ne me parait pas correct; Que faire?